



FONDATION D'ENTREPRISE
AG2R LA MONDIALE

RECUEIL DES PROJETS **2015**

Soutenus par la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE
Thématique : Solidarité entre les générations

SOLIDARITÉ ENTRE LES GÉNÉRATIONS

Fondé dans un objectif de solidarité et de prévoyance, AG2R LA MONDIALE, l'un des premiers groupes d'assurance de protection sociale et patrimoniale français, allie performance économique et engagement social. Le Groupe couvre l'ensemble des besoins de protection sociale et patrimoniale tout au long de la vie de ses assurés. Il apporte des réponses individuelles et collectives, aussi bien en prévoyance qu'en santé et dépendance, en épargne comme en retraite complémentaire et supplémentaire, quels que soient l'âge, le statut social et le secteur professionnel de ses ressortissants. AG2R LA MONDIALE est gouverné selon les principes du paritarisme et du mutualisme.

Créée en 2004 puis prorogée à deux reprises en 2010 et en 2013, **la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE** intervient dans le domaine de l'intérêt général en complément de l'action publique et associative.

Elle a pour vocation de « **contribuer à l'autonomie et au vivre ensemble tout au long de la vie** » qu'elle traduit en quatre orientations prioritaires :

- Orientation 1 : autonomie par l'éducation,
- Orientation 2 : autonomie par l'emploi et l'entrepreneuriat,
- Orientation 3 : solidarité entre les générations,
- Orientation 4 : bien vieillir.

Dotée d'un budget de 6 millions d'euros pour 6 ans, la Fondation peut financer des projets relevant de l'intérêt général, portés par des organismes à but non lucratif ou dont la lucrativité est strictement limitée et réglementée.

Elle organise ses interventions selon quatre axes de travail transverses qui s'appliquent aux orientations définies ci-dessus :

- Axe 1 : identification, financement et accompagnement à la réalisation d'une expérimentation sur 6 ans (projet ou programme phare) ;
- Axe 2 : repérage et financement d'une diversité de projets dans le champ éducatif répondant aux priorités définies par la Fondation (conventions pluriannuelles) ;
- Axe 3 : coopération avec d'autres acteurs (État, collectivités, associations, fondations) pour partager des réflexions et des bonnes pratiques ;
- Axe 4 : méthode pour apprécier les effets de son action dans la durée.

La solidarité entre les générations constitue la troisième orientation prioritaire de la Fondation. Elle soutient des initiatives ancrées sur un « territoire » et prenant appui sur différents types de terrain. Ces derniers peuvent être un quartier, une intercommunalité, une entreprise ou tout autre espace de rencontres.

Elle a mandaté différents experts indépendants pour réaliser un état des lieux du sujet en France et en Europe. Cette étude a nourri les travaux du Conseil d'administration de la Fondation qui a décidé, en conséquence, de soutenir des démarches qui :

- rapprochent plusieurs générations,
- modifient durablement la nature des relations liant les générations les unes aux autres,
- favorisent le développement de rapports de réciprocité.

Par ailleurs, la Fondation travaille en coopération avec le Fonds Bien Etre et Bien Vieillir (BEBV) sous égide la Fondation de France, dont le programme est destiné à soutenir des actions d'intérêt général portées par des structures à but non lucratif ou à lucrativité limitée : «S'engager pour le bien-être et le bien vieillir des seniors, actifs et retraités, en entreprise et dans la société». Le Fonds BEBV entend ainsi améliorer le regard de la société sur l'avancée en âge, accompagner l'évolution des pratiques managériales et administratives à l'égard des seniors, contribuer à réunir les conditions concrètes d'un « droit au bien vieillir » pour tous, actifs comme retraités.

Ces décisions sont entrées en vigueur début 2015. Désormais, tous les comités de la Fondation appliquent les critères définis ci-dessus pour choisir les projets qui leur sont présentés.

Un plan d'action sur 5 ans a été adopté, sous le pilotage de Dominique Argoud, personne qualifiée de la Fondation et chef de file «solidarité entre les générations» de la Fondation.

En 2015, la Fondation engage son action dans le domaine de la solidarité entre les générations et soutient 9 projets, dont j'ai le plaisir de vous livrer la teneur dans ce recueil thématique.

Bonne lecture,

Delphine Lalu
Secrétaire générale de la Fondation

SOMMAIRE

1. ENCOURAGER LES INITIATIVES D'HABITANTS

Île-de-France

TGP 9

Midi-Pyrénées

Haut-Adour Gérontologie 11

LIA 13

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Petit à Petit 15

Rhône-Alpes

Accorderie de Chambéry 16

La Bonne Fabrique 18

Le Mat 20

2. COMPLICITÉ ENTRE LES GÉNÉRATIONS

Île-de-France

Lazare

23

Normandie

Musée Maritime de Rouen

25

1. ENCOURAGER LES INITIATIVES D'HABITANTS



SES MAJESTÉS

La structure

Récemment créée en mai 2014, l'association Les Amis du Théâtre Gérard Philipe a pour objet d'accompagner les projets du TGP en lien avec les habitants de Saint-Denis, et notamment ceux qui sont le plus éloignés des pratiques de spectateurs. L'association participe ainsi à rendre accessible la culture, principalement à travers le spectacle vivant, la littérature et la musique, au plus grand nombre et de contribuer par ses actions à aider à chacun de trouver sa place dans la société.

Le projet

Le Théâtre Gérard Philipe (TGP) invite le chorégraphe et metteur en scène Thierry Thieû Niang à diriger une résidence artistique de novembre 2016 à juin 2018 dans le quartier de Saint-Denis (93). Structurée autour d'ateliers hebdomadaires, ce projet a pour objet de faire découvrir la pratique chorégraphique et théâtrale à des habitants du quartier du Franc-Moisin de différentes générations : jeunes enfants et leurs parents, élèves et éducateurs d'un lycée, femmes inscrites en parcours d'alphabétisation et travailleurs sociaux, résidents et travailleurs du quartier volontaires, seniors...

Ce projet s'inscrit dans une démarche partenariale associant différents acteurs du quartier : centre de loisirs, centre PMI, lycée, association Femmes du Franc-Moisin, Maison de quartier, CCAS, service des seniors...

La résidence sera constituée d'ateliers à l'issue desquels seront organisées des représentations dans des lieux emblématiques de Saint-Denis comme le musée d'art et d'histoire de la ville. Une forme chorégraphique et théâtrale sera présentée à l'issue du projet au Théâtre Gérard Philipe.

Thierry Thieû Niang sera accompagné régulièrement de deux complices tout au long du projet : Philippe Lefait (journaliste et écrivain), Jimmy Gouri (scénographe).

Lors d'un précédent projet, il est apparu que les exercices corporels d'échauffement ou d'écoute collective avaient des effets très importants sur la concentration des participantes et sur leurs progrès en français. A émergé l'idée de passer par une pratique corporelle plus approfondie pour accélérer leur apprentissage de la langue et pour dialoguer « plus équitablement » avec les autres participants français. Les retours des professionnels du champ social et des participants eux-mêmes nous ont tous encouragé dans cette voie.

La dimension intergénérationnelle s'est également imposée comme une évidence pour obtenir un portrait plus représentatif du quartier. En déplaçant le rapport des uns et des autres à leur quotidien, elle permettra à chacun de trouver sa place dans cette communauté inédite de danseurs.

Pour en savoir plus : <http://www.theatregerardphilipe.com/cdn/>

Soutien du Comité Scientifique et d'orientation, approuvé par le Conseil d'administration du 24 juin 2015, de 20.000 € sur 3 ans et cofinancement par le fonds BEBV de 20.000 € sur 3 ans.

HAUT-ADOUR GÉRONTOLOGIE

Région
Midi-Pyrénées



LA FABRIQUE D'ART ET DE SOLIDARITÉ

La structure

Face au vieillissement de la population sur le territoire du Haut-Adour et à l'augmentation du phénomène de dépendance, l'association Haut-Adour Gérontologie (HAG) est, d'une part, un lieu de coordination de tous les acteurs locaux qui interviennent auprès de la personne âgée et, d'autre part, un lieu d'information, d'échange, de prévention et d'animation pour les personnes âgées du territoire et de leur entourage.

Le projet

Créés en 2013, les Espaces Seniors Intergénérationnels sont maintenant bien implantés et reconnus par les usagers.

Après une réflexion collective, l'association a souhaité mettre en œuvre une ingénierie sociale participative pour accompagner des habitants de Clair Vallon et de trois villages partenaires (Uzer, Gerde et Campan) vers une gestion active et partagée de leur lieu de vie. Les habitants se rencontrent, rencontrent des enfants, jeunes et moins jeunes, et ensemble parlent, discutent, font du dessin, de la photographie, de la sculpture, projettent d'exposer leurs histoires et construisent un projet collectif au cœur de leur quartier / village ...

Il s'agit de mettre en place un espace de création intergénérationnelle dans chaque lieu, un espace partagé où les personnes âgées peuvent se retrouver avec différentes générations. Les acteurs du projet interviendront au moyen de la photographie, du dessin/peinture et sculpture sur l'espace public et privé.

En favorisant le mieux être à tout âge, en proposant des activités ludiques, culturelles, participatives et artistiques, qui réunissent toutes les générations, l'association souhaite ainsi :

- Multiplier les occasions de rencontres et de partages entre les âges, quels que soient les origines, les cultures et l'âge des participants ;

- Offrir l'opportunité aux aînés de se sentir utiles et reconnus en transmettant leurs savoirs et leur expérience aux plus jeunes qu'eux ; les anciens deviennent ainsi des interlocuteurs attentifs et ils peuvent à leur tour devenir des personnes ressources ;
- Promouvoir, quelle que soit l'activité, une démarche participative, où chacun est acteur à part entière.

Pour en savoir plus : www.haut-adour-gerontologie.com

Soutien du Comité Scientifique et d'orientation, approuvé par le Conseil d'administration du 24 juin 2015, de 25.000 € sur 3 ans et cofinancement par le fonds BEBV de 25.000 € sur 3 ans.



LIEU DE VIE ET DE TRAVAIL

La structure

Jeune association créée en mars 2015, l'association LIA - Lieux d'InterActions - a pour but de développer, de gérer et de soutenir des projets visant à accueillir et accompagner des personnes en situation de fragilité, et plus particulièrement en situation d'exclusion.

A ce titre, elle a pour objectif de proposer à ces personnes des solutions de logement, de travail et/ou d'accompagnement au sein d'un collectif favorisant la mixité d'âges, de sexes et de parcours de vie.

Le projet

Les membres fondateurs de l'association LIA ont constatés des besoins pour plusieurs publics :

- Des personnes en situation d'exclusion avec le besoin d'un accompagnement adapté : certaines personnes, du fait de leur parcours, cumulent des problématiques, ce qui les empêche d'accéder à un logement et/ou à un emploi durable. Il semble nécessaire d'inventer de nouvelles formes d'accueil et d'accompagnement.
- Des retraités en situation d'isolement : certaines personnes retraitées se retrouvent aujourd'hui isolées dans leur logement et souffrent de solitude, tout en restant en capacité de s'assumer au quotidien. Leur intégration dans un groupe semble être une solution pour rompre leur isolement, en conservant une autonomie et une indépendance dans leur logement et en participant à un projet d'utilité sociale.
- Des personnes en quête de sens : certaines personnes souhaitent apporter du sens à leur vie, en participant de façon ponctuelle ou durable à des projets solidaires.

Face à ces constats, l'association porte un projet de lieu de vie, avec un habitat pour des personnes en situation d'exclusion et des personnes solidaires vivant sur place (retraités actifs, couples d'hôtes) et un lieu de travail, sur le même site, autour d'une activité touristique (hébergement, restauration, événementiel) et de chantiers extérieurs, permettant de proposer une activité aux personnes en difficulté vivant sur place.

L'objectif étant, in fine, de proposer des solutions d'hébergement et d'activité, pouvant être durables, pour des personnes en situation d'exclusion et des solutions d'intégration pour des personnes retraitées isolées dans un collectif.

La force et l'originalité du projet tiennent à la mixité d'âges, de sexes et de parcours de vie des résidents, à l'activité d'accueil touristique permettant de proposer une activité aux personnes en difficulté et d'ouvrir fortement le lieu sur l'extérieur et à la recherche de solutions adaptées pour les personnes (un toit et une activité, la présence d'un couple d'hôte au quotidien, un accompagnement global, la recherche de solutions durables).

Pour en savoir plus : www.association-lia.fr

Soutien du Comité Scientifique et d'orientation, approuvé par le Conseil d'administration du 24 juin 2015, de 22 500 € sur 3 ans et cofinancement par le fonds BEBV de 22 500 € sur 3 ans.

PETIT À PETIT

Région Provence-
Alpes-Côte d'Azur

LES SEMEURS DU PARTAGE



La structure

Depuis 2001, l'association Petit à Petit accompagne des actions participatives et citoyennes pour agir sur les difficultés à vivre en société, en favorisant la coopération entre les personnes et en les aidant à transformer leur environnement global.

Le projet

Le projet, en partenariat étroit avec le bailleur social (SEMPA – société d'économie mixte du Pays d'Arles) vise à créer des espaces de jardins à vocations multiples sur le quartier de Griffeuille en phase avec la volonté des habitants et des partenaires du quartier à travers un processus de concertation.

La phase de consultation a orienté l'association vers la mise en place d'un jardin multiforme comprenant des jardins familiaux avec des parcelles individuelles et un jardin partagé avec des espaces collectifs et pédagogiques.

Des groupes de travail ont été mis en place depuis l'été 2015 pour décider, avec les habitants et les acteurs du quartier, de l'aménagement, des règles de fonctionnement et de la gestion du jardin avec, à terme, la création d'une association d'habitants qui sera en charge de la gestion du jardin. Ce travail collectif a aussi permis de trouver un nom à ce jardin : «les semeurs du partage», beau symbole pour l'année 2016.

L'objectif de ce projet est de créer du lien social et intergénérationnel, de la solidarité, et de favoriser l'implication citoyenne et les pratiques éco-citoyennes à travers la mise en place, l'aménagement et la gestion de ces jardins et d'un système de compostage collectif.

Pour en savoir plus : www.assopetitapetit.org

Soutien du Comité de Sélection des Projets :
9.000 €, et cofinancement de l'association
Amphitéa de 4.000 €, en novembre 2015
pour une aide au fonctionnement.

Correspondante territoriale de la Fondation :
Joëlle Grossi

ACCORDERIE DE CHAMBÉRY

Région
Rhône-Alpes



ÉCHANGER ET COOPÉRER

La structure

Créé en 2010, l'association La Monnaie Autrement souhaite rendre à la monnaie sa fonction première de vecteur d'échanges.

Elle anime l'Accorderie de Chambéry, outil d'échanges de services non-monnaïres, et met en place d'une monnaie locale complémentaire, l'Elef.

Le projet

Née de la triple rencontre entre l'association, le réseau des Accorderies de Québec et la Fondation Macif, l'Accorderie de Chambéry a vu le jour en novembre 2011. Elle repose sur un principe simple : proposer aux habitants de se regrouper pour échanger entre eux des heures de services, sur la base de leurs savoir-faire et ce, sans aucune contrepartie financière.

Sur l'ensemble de l'agglomération, plus de 600 habitants sont actuellement « Accordeurs » qui créent et entretiennent du lien social via des échanges économiques non monétaires. Après une inscription gratuite, les adhérents ont accès, par internet ou par l'animatrice, à une base de données qui regroupe l'ensemble des offres ou des demandes de services. Les échanges de services individuels (tels que l'aide à la réparation d'un meuble ou la garde d'enfants) se font sur la base de 1 heure de service rendue = 1 heure de service offerte ; les échanges collectifs (sorties culturelles, conseils pour réduire sa consommation...) sont proposés par un accordeur qui souhaite toucher plusieurs personnes en même temps.

L'Accorderie implantée sur Les Hauts-de-Chambéry touche une grande diversité d'habitants et notamment des personnes en situation de précarité économique et d'exclusion sociale, en s'appuyant aussi sur des associations d'habitants dynamisées par la rénovation urbaine en cours. Elle se développe sur toute l'agglomération avec le soutien de ses partenaires. Le fondement d'une Accorderie est l'implication forte des habitants dès la conception du projet. En partenariat avec des structures facilitant le

maillage local, des Accorderies sont en émergence dans des quartiers d'autres villes. L'Accorderie de Chambéry leur apporte son appui et son expérience.

Pour en savoir plus : <http://www.lamonnaieautrement.org>

Soutien du Comité de Sélection des Projets :
12.000 € en septembre 2014 pour le
fonctionnement du projet.

Correspondant territorial de la Fondation :
Rodolphe Buchot

LA BONNE FABRIQUE

Région
Rhône-Alpes



UN VILLAGE REDYNAMISÉ

La structure

L'association La Bonne Fabrique a été créée en juin 2015 afin de contribuer au lien social et au vivre ensemble sur le territoire du Sappey-en-Chartreuse en proposant un espace de rencontre convivial et des activités socioculturelles. Elle souhaite proposer des services répondant aux attentes et aux besoins des habitants de la commune, et des communes environnantes, afin de valoriser et mutualiser des ressources, des savoirs et des savoir-faire présents sur le territoire et permettre le développement, la relocalisation et la pérennisation d'activités économiques au sein du lieu, en offrant des espaces, des moyens et des services partagés.

Le projet

Depuis septembre 2014, le projet regroupe des habitants du Sappey-en-Chartreuse, village isérois du massif de la Chartreuse et s'intéresse à la question du « bien vivre ensemble » sur le plan social, économique et environnemental. Un programme d'actions et d'événements est proposé, en préfiguration d'une plateforme d'activités collaboratives et intergénérationnelles, basée sur le « faire ensemble ».

L'objectif est de soutenir la dynamique de territoire et de fédérer la population à partir de besoins et de motivations communes.

Quatre axes d'activités sont identifiés :

- des espaces de travail partagés : coworking, télétravail, accueil d'activités et de projets en développement ;
- un atelier créatif alliant les arts plastiques et les technologies numériques. Le fonctionnement est basé sur le partage de savoir-faire et la mutualisation de moyens ;
- une pico-brasserie artisanale associative : pour fabriquer une bière locale de qualité et proposer des ateliers d'initiation au brassage ;

- une programmation culturelle ouvertes à tous et favoriseront les rencontres et la collaboration par-delà les clivages habituels (réseaux, tranches d'âges).

Pour en savoir plus : www.labonnefabrique.fr

Soutien du Comité Scientifique et d'orientation, approuvé par le Conseil d'administration du 24 juin 2015, de 22 500 € sur 3 ans et cofinancement par le fonds BEBV de 22 500 € sur 3 ans.

LE MAT

Région
Rhône-Alpes



LES JARDINS URBAINS CITOYENS

La structure

Favoriser la participation des habitants à l'aménagement de leur cadre de vie et à la création d'activités sociales et culturelles, tel est l'objet de l'association Le Mat depuis 1982. Elle veille à soutenir les initiatives des habitants ayant pour objectif de renforcer le lien social.

Le projet

Au cœur de la Cité-Jardin du quartier de Fontbarlettes à Valence, les Jardins Urbains Citoyens sont un lieu d'innovation sociale d'où rejaillissent les ferments d'une réunification intergénérationnelle.

Afin de mettre en lumière et développer des prémices de dynamiques sociales, l'association souhaite rendre visible une émergence naturelle de solidarités intergénérationnelles et l'entériner vers une compétence reconnue, pensée et construite. Elle aborde cette thématique générationnelle à partir de 3 axes :

- Un axe pédagogique : échanges de « savoirs ». Il s'agit d'organiser des temps de transmission, d'abord autour des savoir-faire, puis de faire partager des savoir-être de « Grand-Par(e) à Pair(e)... » facteurs d'engagement citoyen ;
- Un axe « parentalité » élargie : reconsolidation de la sphère familiale et des réseaux de convivialité. C'est de manière naturelle que familles et voisins se retrouvent au jardin, souvent 3 générations se côtoient et retissent des liens autour d'un Lieu commun partagé ;
- Un axe solidaire : susciter l'entraide entre les générations. Il est important pour nous de veiller au bien-être des jardiniers les plus âgés, à cette fin nous mettons en place des accompagnements concertés entre différents jardiniers. Être aidé au jardin permet aussi de rester chez soi, de se sentir autonome.

Après les jardins de l'Oasis Rigaud, premiers mis en place par l'association, les jardins Michelet et Le Colibri ont vu le jour et le jardin ADE va bientôt être mis en service. Le Cour Koala accueille les enfants pour des activités de jardinage sur le temps périscolaire. Au total, 50 familles, 10 personnes en réinsertion, 100 enfants bénéficient des jardins citoyens et des activités qui sont proposées. Les 500 familles de locataires du parc HLM et des copropriétés en périphérie des jardins bénéficient également de l'embellissement de l'espace.

Pour en savoir plus : <http://lemat.hotglue.me>

Facebook : [LeMat Drôme](#)

Blog articles : <http://mat.valence.over-blog.org/>

Soutien du Comité Scientifique et d'orientation, approuvé par le Conseil d'administration du 24 juin 2015, de 12 000 € sur 3 ans et cofinancement par le fonds BEBV de 12 000 € sur 3 ans.

2. COMPLICITÉ ENTRE LES GÉNÉRATIONS

LAZARE

Région
Île-de-France

Lazare
www.lazare.eu

LA MAISON DES VILLES ET LA MAISON DES CHAMPS

La structure

Depuis 2010, l'association Lazare développe en France des appartements partagés entre des personnes sans domicile fixe et isolées et des jeunes actifs volontaires.

Le projet

LAZARE propose un habitat social innovant et citoyen : en alternative aux grands foyers d'hébergement, nous proposons à des personnes sans domicile fixe de vivre avec des jeunes professionnels volontaires, dans des appartements « ordinaires », non mixtes et intergénérationnels, où peuvent cohabiter de 6 à 10 personnes.

Situés au centre de Nantes, l'association LAZARE a ouvert les portes d'une nouvelle maison le 15 décembre 2014 et pouvant recevoir 40 personnes au total, dont 23 personnes sans domicile fixe en permanence.

Les personnes « accueillies » sont des personnes sans logement, majeures, détenant la nationalité française ou une carte de séjour. Ces personnes sont orientées par des organismes sociaux qui s'engagent à poursuivre leur accompagnement social. Ils sont sélectionnés après entretien, afin de s'assurer de leurs motivations à intégrer les appartements, et que leurs fragilités (addiction, équilibre psychique...) ne dépassent pas les compétences de l'accompagnement.

Les personnes « accueillies » sont proportionnelles au nombre de volontaires dans chaque appartement. Les personnes « volontaires » sont des célibataires de 25-35 ans, qui s'engagent, à côté de leurs activités professionnelles et personnelles, à être présentes et disponibles à leur appartement.

Dans ses différentes maisons, l'association constate que certaines personnes ayant connu la rue ont besoin de quitter la ville pour souffler, vivre un séjour prolongé dans un cadre rural. D'autres souhaitent retrouver une activité professionnelle. Des familles souhaitent se rendre disponibles pour accueillir et accompagner des personnes en situation de fragilité.

Située à Vaumoise dans l'Oise, à moins d'une heure de Paris, une propriété a été gracieusement mise à disposition de Lazare. Elle comprend plusieurs maisons qui vont permettre d'accueillir près de 25 personnes. Par ailleurs, le propriétaire met à disposition 5 hectares de terrain cultivable et l'association étudie l'opportunité de créer une activité de jardin maraîcher avec une association partenaire.

Le projet de Vaumoise a ceci de particulier qu'il va jusqu'à proposer une implication dans une activité économique. Après un séjour d'un an environ, la personne pourra aller retrouver un logement autonome dans sa ville d'origine. Elle pourra, si elle le souhaite, solliciter une place dans un appartement de l'association LAZARE. Elle aura expérimenté que le travail peut être équilibrant et structurant, elle aura plus envie de chercher un travail après son passage à Vaumoise.

Le projet contribue également à la solidarité entre les générations, dans la mesure où il s'agit d'un lieu d'accueil ouvert à tous, de 20 ans à 75 ans ! Dans les appartements, la diversité de générations est vécue comme une vraie richesse.

Pour en savoir plus : www.lazare.eu

Soutien du Comité de Sélection des Projets :
15.000 € en mai 2014 et 10.080 € en
septembre 2015 pour le fonctionnement
du projet

Dossier présenté par le Secrétariat général
de la Fondation.

MUSÉE MARITIME DE ROUEN

Région Normandie

SUR LES TRACES DE JEHAN DE VERRAZANE



La structure

L'Association du Musée Maritime, Fluvial et Portuaire de Rouen met en œuvre, depuis 1980 tous les moyens propres à concourir à la création et à l'exploitation d'un musée maritime, fluvial, et portuaire.

Le projet

C'est sur le thème de l'expédition de Jehan de Verrazane, qui a permis la découverte du site de la ville de New-York en 1524, que le Musée a souhaité développer son offre pédagogique à l'attention des groupes de jeunes et des seniors résidents des EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes).

Grâce à son équipe pédagogique, ses salariés en insertion, et ses bénévoles, il accueille de nombreuses écoles et collèges pour des animations ludiques, associant visites commentées et ateliers de partage. Aujourd'hui, il s'invite dans les EHPAD à la rencontre des résidents, pouvant être associés à des groupes de jeunes, pour des animations culturelles.

Pour répondre à la demande fréquente des enseignants et des responsables de groupe qui souhaitent poursuivre l'évocation des thèmes partagés au-delà des animations conduites dans le Musée, il a conçu le projet de réaliser une mallette pédagogique, propre au thème historique sélectionné, qui serait mise à leur disposition dans les classes ou dans les EHPAD.

Produit documentaire destiné aux enseignants et animateurs pour les appuyer dans leur travail de groupe, la mallette rassemble un ensemble de documents et d'objets pertinents et variés qui répondent à un sujet particulier. L'appellation « mallette pédagogique » recoupe une réalité indispensable, qu'est la pédagogie et la découverte.

La conception de la mallette fera appel à l'assistance de l'association régionale Cardere, spécialisée dans la conception d'outils pédagogiques. Son organisation et sa composition seront fixées par un collège de bénévoles et d'éducateurs du Musée.

Pour en savoir plus : <http://www.musee-maritime-rouen.asso.fr>

Soutien du Comité de Sélection des projets :
1.000 €, et cofinancement par l'association
Amphitéa de 2.000 €, en novembre 2014
pour une aide au fonctionnement.

Correspondant territorial de la Fondation :
Patrick Lepetit

FONDATION D'ENTREPRISE
AG2R LA MONDIALE
32, avenue Émile Zola
59370 Mons-en-Barœul
Fondation@ag2rlamondiale.fr